

Démarche	: Appel à candidatures de membres de jurys des concours d'accès aux IRA
Organisme	: DGAFP

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Les cinq instituts régionaux d'administration (IRA) constituent le pivot du dispositif interministériel et mutualisé de recrutement et de formation des attachés d'administration de l'Etat. Le recrutement a lieu par voie de concours organisés conjointement par les IRA et la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP).

Des jurys de concours sont désignés pour l'accès à chacun des cinq IRA (Bastia, Lille, Lyon, Metz et Nantes). Les épreuves orales et les différentes réunions des jurys sont organisées localement.

Les candidats seront contactés par la direction de l'IRA concerné, en vue d'un échange sur leurs motivations, puis informés dès que possible de la suite réservée à leur démarche.

Les candidatures sont recueillies à partir du formulaire en ligne, qui inclut le téléchargement d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation visée par le supérieur hiérarchique et adressée au directeur de l'IRA concerné.

Toutes les informations relatives aux conditions de candidature, à la nature de l'engagement, au calendrier de la session et aux modalités de rémunération sont consultables dans le "Guide de la démarche" (icône en haut à droite)

Mes coordonnées

Mon numéro de téléphone

Mon adresse

Cette adresse est

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Personnelle

Professionnelle

Appel à candidatures de membres de jurys des concours d'accès aux IRA

Ma situation professionnelle

Je suis agent public ...

Si vous êtes agent public, précisez dans quel versant, y compris si vous êtes agent contractuel de droit public

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

de l'État

hospitalier

territorial

Je ne suis pas agent public

Corps / grade ou emploi (ou équivalent)

Administrateur de l'État

Administrateur de l'État 1er grade

Administrateur de l'État du 2ème grade

Administrateur de l'État grade transitoire

Administrateur de l'État 3ème grade

Administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Administrateur

Attaché d'administration

Attaché d'administration

Attaché principal d'administration

Attaché d'administration hors classe

Conseiller d'administration

Conseiller d'administration

Ingénieur d'études

hors classe

Personnel de direction d'établissement d'enseignement ou de formation

de classe normale

hors classe

Autre

Autre grade (à préciser ci-après)

Agent contractuel de droit public

Salarié de droit privé

Non-salarié de droit privé

Si autre grade, précisez

Appel à candidatures de membres de jurys des concours d'accès aux IRA

Intitulé du grade à remplir de manière aussi précise que possible

Administration ou structure d'affectation

Pour les services déconcentrés et les établissements publics, précisez le ministère de rattachement.

Etablissement, direction ou service d'affectation

Fonctions exercées

Intitulé des fonctions à renseigner de façon aussi précise que possible

Etes-vous ancien élève d'un IRA ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Si oui, lequel ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Bastia
- Lille
- Lyon
- Metz
- Nantes

Ma candidature aux fonctions de membre de jury

Choisissez par ordre de préférence les IRA pour lesquels vous souhaitez être membre de jury

Vous devez choisir au moins 1 IRA. Pour faciliter le traitement des demandes exprimées par les différents candidats aux fonctions de membre de jury, il est conseillé de classer par ordre de préférence au moins 3 IRA.

Voeu n° 1

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Bastia
- Lille
- Lyon
- Metz
- Nantes

Voeu n° 2

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Bastia
- Lille

Appel à candidatures de membres de jurys des concours d'accès aux IRA

Lyon

Metz

Nantes

Voeu n° 3

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Bastia

Lille

Lyon

Metz

Nantes

Voeu n° 4

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Bastia

Lille

Lyon

Metz

Nantes

Voeu n° 5

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Bastia

Lille

Lyon

Metz

Nantes

Avez-vous déjà été membre de jury des IRA ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui, avez-vous été membre de jury de concours ou de classement, ou les deux ?

Plusieurs choix possibles

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Concours

Classement

Si oui, quel(s) IRA ?

Plusieurs choix possibles

Appel à candidatures de membres de jurys des concours d'accès aux IRA

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Bastia

Lille

Lyon

Metz

Nantes

Note sur les choix à exprimer :

Dans la mesure du possible, les IRA et la DGAEP s'efforceront de donner satisfaction aux candidats s'agissant du choix de l'IRA et de leur participation aux différentes épreuves, en qualité de membre de jury. Cependant, les IRA et la DGAEP se réservent le droit de modifier certains choix après échanges avec les intéressés pour garantir le respect de certains équilibres ou exigences (parité, catégorie statutaire, origine ministérielle...).

Concours externe

Note pour le concours externe :

Les membres désignés pour la correction de l'épreuve écrite du concours externe ne peuvent être par ailleurs désignés pour corriger les épreuves écrites du concours interne ou du troisième concours.

Epreuve d'admissibilité de cas pratique

L'épreuve de cas pratique est la seule épreuve d'admissibilité. Celle de QCM, ayant été supprimée.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Epreuve d'admission d'entretien avec le jury

Ne peuvent être désignés pour participer aux épreuves orales que les membres ayant assuré la correction des épreuves écrites.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Concours interne

Note pour le concours interne

Les correcteurs des épreuves écrites du concours interne peuvent être amenés à corriger les épreuves écrites du 3e concours.

Epreuve d'admissibilité de cas pratique

L'épreuve de cas pratique est la seule épreuve d'admissibilité. Celle de QCM, ayant été supprimée.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Epreuve d'admission d'entretien avec le jury

Ne peuvent être désignés pour participer aux épreuves orales que les membres ayant assuré la correction des épreuves

Appel à candidatures de membres de jurys des concours d'accès aux IRA écrites.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

3e concours

Note pour le 3e concours

Les correcteurs des épreuves écrites du 3e concours peuvent être amenés à corriger les épreuves écrites du concours interne.

Epreuve d'admissibilité de cas pratique

L'épreuve de cas pratique est la seule épreuve d'admissibilité. Celle de QCM, ayant été supprimée.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Epreuve d'admission d'entretien avec le jury

Ne peuvent être désignés pour participer aux épreuves orales que les membres ayant assuré la correction des épreuves écrites.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièces à joindre

Accord de la hiérarchie pour la participation aux jurys ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Lettre de motivation

Lettre adressée au directeur de l'IRA faisant l'objet du voeu n° 1 et visée par le supérieur hiérarchique

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Curriculum vitae

Avez-vous des remarques ou des questions ?

Toutes les informations relatives aux conditions de candidature, à la nature de l'engagement, au calendrier de la session et aux modalités de rémunération sont consultables dans le "Guide de la démarche" (icône en haut à droite, au début du formulaire)